Les belles familles à Tourcoing

M. et Mme Marecaux-Van Robays, de Tourcoing, et leurs onze enfants (Ph. J. de Rx.)

Il y a quelques jours, nous avons annoncé l'attribution de la médaille d'or de la Reconnaissance française à la famille L. Marécaux-Vanrobays. Nous publions, aujourd'hui, la photographie de cette belle famille qui groupe onze enfants.

---

sicitiés 96, rue d'Alger, cour Scherpéreel, jouait avec ses petits camarades sur le trottoir, en face de sa maison. Tout à coup, il tomba. Il avait fait une chute si malencontreuse qu'il s'était fracturé la cuisse gauche.

M. le docteur Guislain fut aussitôt appelé.

Mercredi matin, le petit Grigny fut conduit à l'Hôpital de la Fraternité.

Un incendie fait 25.000 fr. de dégâts à l'usine Winants, rue Condorcet

Mercredi, vers 15 h. 15, aux établissements Winants, fabrique de sacs, rue Condorcet, une étincelle jaillit d'un interrupteur de métier de cardage, au quatrième étage de l'usine, et mit le feu à un tas de déchets de coton qui se trouvait à proximité.

La direction de l'usine fit mettre les deux lances de l'établissement en batterie, puis, elle fit appeler les pompiers.

Ceux-ci, malgré la fumée opaque dégagée par les matières qui se consommaient lentement, n'eurent pas de peine à se rendre maîtres du sinistre.

Les dégâts causés tant par le feu que par l'eau peuvent être évalués à 25.000 francs environ.

Un boulanger est blessé par une auto

Mercredi, vers midi, un accident s'est produit à l'angle des rues des Arts et de Soubise. Une automobile pilotée par M. Pierre Kesteloot, chocolatier, à Mouvaux, 2, rue Jean-Jaurès, descendant la rue des Arts, vers l'Epeule, a renversé, après avoir doublé un camion hippomobile qui circulait dans la même direction, un triporteur qui remontait la rue de Soubise, vers la rue de Lille. Le léger véhicule fut renversé et celui qui le pilotait, un boulanger, M. Maurice Bondue, 33, rue Sébastopol, projeté sur la chaussée, où il se contusionna. Me Gaillard, huissier, a fait le constat d'usage.

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE. — La réunion du Comité aura lieu le samedi 5, à 16 h. 30, au Conservatoire. A l'ordre du jour : compte rendu de la ducasse à pierrots ; préparation de l'assemblée générale annuelle statutaire.

ÉCOLES DE PERFECTIONNEMENT DES SOUS-OFFICIERS DE RÉSERVE. — Train. — Ce soir, jeudi 3, cours à 18 h. 30, à l'Ecole pratique de commerce et d'industrie, 76, rue du Collège, Roubaix.

— Service de santé. — Demain vendredi 4, séance à 19 h. 30, même adresse.

— Cavalerie. — Samedi 5, séance à 18 h. 30, même adresse.

— Infanterie. — Samedi 5, exercice à 15 h, pour les deux groupes : appréciation des distances, croquis perspectif. Se munir de jumelles.

— Génie. — Pour la section spéciale de préparation au brevet de chef de section, exercice le samedi 5, à Arras. Rassemblement à la gare de Roubaix à 6 h. 30. Le soir, cours à 19 h., à l'Ecole pratique de commerce et d'industrie, 76, rue du Collège.

— D. C. A. — Exercice dimanche 6 mars, à 9 h., au parc de Lille.

LE BANQUET DE L'AMICALE DES SURVEILLANTS ET ASSIMILÉS DE L'INDUSTRIE TEXTILE. — Le banquet annuel a lieu au siège, Café des Orphéonistes, 126, rue de la Gare, Roubaix, le dimanche 6 mars, à 13 h.

Dernier délai pour recevoir les adhésions demain vendredi 4, de 17 h. à 19 h., au siège, 126, rue de la Gare, Roubaix.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « L'EMPLOYÉ ». — Dans sa séance de dimanche dernier, le Conseil d'administration a examiné les dossiers : maladie, chômage, naissances, décès. Les intéressés sont convoqués à la recette qui aura lieu le dimanche 6 mars, de 10 h. à midi. Des cartes mutualistes seront mises en vente.

AMICALE MUTUELLE DES CHAUFFEURS D'AUTOMOBILES DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Ce jeudi 3, 43, Grande-Rue, de 18 h. 30 à 20 h.30, permanence pour le paiement des cotisations. Les sociétaires peuvent avoir ce jour-là tous les renseignements concernant la société. Réunion du Conseil d'administration le même jour, à 19 h. 30 : questions très importantes.

CHEZ LES MAITRES ARTISANS. — L'Union départementale des syndicats des maîtres-artisans du Nord informe que le siège du comité de direction de la section de Roubaix ,Tourcoing, Lannoy et leurs cantons, est désormais fixé à Roubaix, 84, boulevard Gambetta.

Les permanences auront lieu le jeudi de 17 h. à 19 h., et le dimanche, de 8 h. à 10 h. Tous les artisans confédérés auront droit à la bibliothèque et aux renseignements gratuits.

UNION DES ARTISANS DE LA RÉGION DU NORD (U.A.R.N.). — Permanence ce jeudi 3, 13, rue du Pays, de 17 h. à 19 h., pour tous renseignements.

LES ARTISANS RÉUNIS DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Ce jeudi 3, au 132, rue de la Vigne, de 19 h. à 20 h., permanence. Samedi 5, de 15 h. à 18 h., au 56, rue du Grand-Chemin : déclarations fiscales, renouvellement des cartes.

GROUPEMENT ARTISANAL DE ROUBAIX-LANNOY ET LEURS CANTONS. — Ce jeudi 3, de 18 h. à 20 h., permanence 67, rue des Fabricants.

SYNDICAT CÉGÉTISTE DE L'AMEUBLEMENT. — Réunion le vendredi 4 mars, à 18 h. 30, au siège du syndicat, 78, boulevard de Belfort. A l'ordre du jour : compte rendu des démarches faites auprès de la présidence du Conseil.

COLONIE BELGE DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Le Conseil d'administration remercie les généreux donateurs des nombreux lots de l'assemblée générale du 27 février.

VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE. — Ce jeudi 3, de 10 à 11 h., séance de vaccinations gratuites, dans un local du service d'hygiène, rue de Cassel, 45 (square Wibaux).

HARMONIE DU MOULIN. — Ce jeudi 3, à 20 h., répétition générale.

CERCLE SYMPHONIQUE DE L'UNION DES MUTILÉS. — Ce jeudi 3, répétition générale au siège, à 19 h. 45.

TROMPETTES « LES DÉVOUÉS ». — Ce soir, jeudi 3, à 19 h. 30, répétition partielle ; à 20 h., répétition générale : nouveaux morceaux à l'étude.

ORPHÉON DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Ce jeudi 3 mars, à 19 h. 30, répétition partielle pour les basses ; à 19 h. 45, répétition générale et remise des cartes de la pharmacie mutualiste.

CHORALE « LA RENAISSANCE ». — Ce soir, jeudi 3, à 19 h. 30, répétition générale.

CHORALE DU FONTENOY. — Ce jeudi 3, à 19 h. 30, au siège, salle du Royal, rue de l'Alma, répétition générale.

CROIX

Une réunion de la section du Parti social français

La section du Parti social français a tenu, vendredi soir, une intéressante réunion à son siège, 6, rue Jaurès.

M. Charles Couvreur, président, entouré de M. Cordonnier, du comité local de Roubaix-Ouest et des membres du bureau de la section, fit part de plusieurs communications aux adhérents et souhaita la bienvenue aux sympathisants qu'il remercia du souci du bien national dont ils faisaient preuve en venant se documenter sur l'action de réconciliation entreprise par le P.S.F.

Il présenta ensuite à l'auditoire le conférencier, M. Bélard, de la Fédération départementale. Celui-ci fit l'historique des événements qui ont précédé la constitution du Parti social français. Il décrivit l'esprit de ce nouveau parti, sa progression particulièrement rapide et sa position à l'égard des importants problèmes qui se signalent à l'attention de tous les citoyens préoccupés par l'avenir du pays.

Il rappela le succès des congrès tenus par le Parti et souligna la profonde impression provoquée par ces assises où, seules, des compétences s'exprimèrent et desquelles furent exclues les vieilles routines politiciennes. Il précisa la signification des attaques dirigées de tous les points de l'horizon politique contre P.S.F. et aussi celle de son recrutement incessant qui a amené le nombre des adhérents à plus de trois millions pour l'ensemble de la France.

Cette réunion réconfortante se termina par le chant traditionnel de la « Marseillaise ».

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Demain vendredi 4 mars, de 15 à 16 h., à l'Hôtel de ville (Dr Bathiat).

A LA MATERNITÉ. — Tous les jeudis, de 15 à 18 h. 30, des consultations prénatales gratuites sont données à la maternité, 177, rue des Ogiers, par Mlle De Diberder, sage-femme de l'établissement.

MUSIQUE « LA FRATERNELLE ». — Répétition au siège, rue Ghesquière, 7, à 20 h., ce jeudi 3.

CLIQUE SCOLAIRE. — Ce jeudi 3, cours des élèves-tambours, à 18 h. 30; répétition générale, à 19 h., au Foyer des amicales (Hôtel de ville). Dimanche 6, chez Dutoict, rue Holden, réunion de la commission sous la présidence d'honneur de M. Carlier, à 10 h.

WASQUEHAL

Une soirée de gala au profit de la caisse de secours des anciens combattants du Centre

Le comité de la section des anciens combattants du Centre organise pour le dimanche 13 mars, à partir de 19 h. 30, en la salle des fêtes du café de Locry, chez M. Moerman-Dumoulin, 1, rue Delerue.

Au cours de cette soirée qui promet d'obtenir un beau succès, les lauréats du « crochet » du 13 février dernier se produiront sur scène pendant une demi-heure. Ajoutons que les organisateurs de cette soirée de bienfaisance se sont assuré le concours de l'orchestre dirigé par M. Paul Laby.

COMITÉ DES FÊTES DU CAPREAU. — Demain vendredi 4 mars, à 19 h., réunion du comité à la salle annexe rue de Roubaix. Préparatifs pour les prochaines fêtes de bienfaisance.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Ce jeudi 3, à 14 h. 30, pour les mamans du Capreau (lettres A à D), à la salle annexe rue de Roubaix.

SYNDICAT LIBRES. — Le samedi 5 mars permanence au siège, café de « La Fraternelle », 28, rue de Flers, de 16 à 19 h.

CONSULTATIONS PRÉNATALES. — Le samedi 5 mars, de 14 h. à 16 h., à la Maternité municipale, place Pénelon, par Mme Hoetaux, sage-femme de l'établissement.

CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS. — La prochaine manœuvre mensuelle aura lieu le dimanche 20 mars. Rassemblement usine Hannart, rue de Flers, à 9 h., pour sortie en ville et exercice avec l'auto-pompe.

SECOURS AUX CHOMEURS. — Paiement des secours aux chômeurs scompletsz le samedi 5 mars, à 9 h., salle rue Jean-Macé, pour le Centre, et à 14 h., pour le Capreau, à la salle annexe, rue de Roubaix.

BAINS MUNICIPAUX (rue des Villas). — Ouverts samedi 5 mars, de 7 h. à 20 h., sans interruption, et dimanche 6 mars, de 7 h. à midi.

CLIQUE SCOLAIRE DU CAPREAU. — Répétition générale ce soir jeudi 3, au local rue de Roubaix. Tambours à 18 h. 30, clairons à 19 h.

HARMONIE « LA JEUNE FRANCE ». — Demain vendredi 4, à 19 h., réunion de la commission, au siège, 8, rue Pasteur, où la répétition aura lieu à 20 h. 15.

WATTRELOS

CHORALE SAINTE-THÉRÈSE. — Répétition ce jeudi 3, salle de la Concorde, à 19 h. 45. Reunion de la commission à 19 h. 30.

UNE SÉANCE FAMILIALE POUR LES QUARTIERS DU LABOUREUR ET DU SARTEL. — La ligue et la jeunesse ouvrières chrétiennes organisent à La Concorde pour le dimanche 6 mars, une séance familiale, destinée aux quartiers du Laboureur et du Sartel; il est urgent de se munir de billets.

CERCLE SAINT-JOSEPH. — Ce jeudi 3, à 19 h. 30, réunion de la commission du jeu de boules.

MUTUELLE WATTRELOSIENNE. — Exceptionnellement, la réunion mensuelle aura lieu le vendredi 4 mars, à 19 h. 30, au siège, café Géroux.

MARCHANDS DE CHARBONS DÉTAILLANTS. — Le syndicat des marchands de charbon détaillants de Wattrelos tiendra une réunion ce jeudi 3 mars, à 19 h., au siège habituel.

LA FÊTE DU STADE WATTRELOSIEN SAPIN-VERT. — Le comité du Stade Wattrelosien nous prie d'informer les détenteurs de cartes, que celles non vendues doivent être retournées au siège du club pour ce jeudi 3, à 20 h., dernier délai. Après cette date les cartes non retournées seront considérées comme vendues.

AMICALE DE LA BAILLERIE. — Réunion de la commission demain vendredi 4 mars, à 19 h. 30, salle de l'école: programme de la réunion générale du mois; semaine de nonté.

LANNOY

L'Œuvre des Jardins ouvriers populaires

Nous avons signalé la création, à Lannoy, d'une œuvre des Jardins ouvriers populaires.

Précisons aujourd'hui que seront bénéficiaires de ces jardins: les jardiniers proprement dits auxquels la société concède une parcelle de terre moyennant le paiement d'une cotisation annuelle, dont le taux est fixé actuellement à 15 francs. Un premier lotissement d'environ 70 jardins aura lieu en septembre prochain aux abords de l'usine Page, un second lotissement d'une trentaine de jardins intéressant la région comprise entre Lannoy et Roubaix aura également lieu incessamment, avenue Gustaye-Delory, à Roubaix.

La société comprend en outre une seconde catégorie de membres: ce sont les membres dits participants, cultivant un coin de terre leur appartenant, ou qui s'intéressent à la question de la culture maraîchère. Le paiement d'une cotisation annuelle de 5 fr. assure à ces membres, tous les avantages que la société accorde à ses jardiniers: cours mensuels de jardinage, tombola, fêtes et concours, service du bulletin, mutualité au décès facultative, etc....

La conférence d'inauguration qui a eu lieu dimanche dans la salle des fêtes du Cercle Saint-Augustin, sera suivie d'autres dont nous annoncerons la date en temps opportun.

HEM

FIÈVRE APHTEUSE. — L'arrêté pris le 29 septembre 1937, par suite de la fièvre aphteuse à l'égard de tout le territoire de la commune est rapporté.

La circulation des animaux des races bovines, ovines et porcines redevient libre sur le territoire d'Hem.

DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX. — Ce jeudi 3, de 14 h. à 17 h., permanence par Mlle Dupont, infirmière.

AMICALE « LA FRATERNELLE LAIQUE ». — Les amicalistes sont informés que le renouvellement du conseil d'administration aura lieu le samedi 2 avril, de 15 h. à 19 h. Les candidats éventuels sont priés de se faire inscrire chez M. Cren, 3, rue de l'Industrie, avant le 20 mars dernier délai.

L'assemblée générale a en outre été fixée au dimanche 10 avril, à 15 h.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception le samedi 5 mars, de 9 h. à 9 h. 30, au débit Laurent (Petit-Lannoy).

LA BIBLIOTHÈQUE AMICALISTE sera ouverte le dimanche 6 mars, de 11 h. à 12 h., salle des fêtes.

FLERS-LEZ-LILLE

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET DES JARDINS OUVRIERS DU BREUCQ. — La distribution des engrais et plants aura lieu au siège, Café Planche-Epinoy, les vendredi 4 et samedi 5, de 19 h. 30 à 21 h.

Les sociétaires qui n'ont pas retiré leurs cartes 1938 sont priés d'en prendre possession au siège.

TOUFFLERS

Un obus est découvert dans un fossé

Des enfants qui jouaient dans un fossé, à la Citadelle, ont mis à jour un obus de 75, non percuté, semble-t-il.

Ils eurent la sagesse de ne pas le heurter, et les services de la mairie, avisés, ont signalé le fait à l'autorité militaire.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception demain vendredi 4, de 9 h. à 9 h. 30, au débit Lesage.

SECRÉTARIAT POPULAIRE. — Permanence ce soir, jeudi 3, de 20 h. à 21 h., 56, rue de Tournai.

LEERS

Deux concerts de bienfaisance

Le groupe lyrique des Amicales organise pour les dimanches 6 et 13 mars, un concert de bienfaisance au profit de Mme Ve Delreux et ses enfants.

Le programme comprendra: « Le docteur », pièce en un acte, et « Amour d'aviateur », opérette d'actualité en trois actes de Paul Depas.

AVIS AUX CHOMEURS. — Le pointage aura lieu au local habituel, aujourd'hui jeudi 3, à 10 h.

ANNAPPES

L'assemblée générale de la Société des Jardins ouvriers

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 6 mars, au siège, à 18 h.

A l'ordre du jour : Conférence, par M. Depuit, sur les travaux de saison ; paiement des cotisations ; inscription des commandes d'engrais de printemps (paiement à la commande) ; tombola gratuite entre tous les sociétaires présents à la conférence sur présentation de la carte, à jour des cotisations.

SAILLY

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception le samedi 5 mars, de 14 h. à 14 h. 30.

Tourcoing

Aujourd'hui, jeudi 3 mars :

Hôtel de ville : 9 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h.
Bains : 9 h. à 11 h. 30 et 14 h. à 18 h. 30.
Bibliothèque communale : 9 h. 12 h. et 14 h. à 18 h.
Bibliothèque populaire : 14 h. à 19 h.
Bibliothèque catholique : 14 h. 30 à 16 h.
Caisse d'Epargne : 9 h. 30 à 11 h. 30 et 14 h. à 16 h.
Consulat de Belgique : 8 h. à 13 h.
Musée : 14 h. à 17 h.
Marché au Centre : 8 h. à 13 h.
Pharmacien de nuit (en cas d'absence du pharmacien habituel) : M. Prouvost, 615, rue de Gand.

Le statut moderne du travail devant la Chambre de Commerce de Tourcoing

La Chambre de commerce de Tourcoing a examiné les projets tendant à la codification du travail.

Elle s'est référée aux considérations suivantes:

Si l'utilité d'un nouveau statut du travail se fait sentir, il faut, à tout prix, éviter les improvisations hâtives;

Trop de mesures, inconsidérément prises, ont désorganisé la production et la distribution;

Si la liberté syndicale doit être respectée, il convient que l'action des syndicats reste orientée vers les questions professionnelles, à l'exclusion des questions politiques;

Les sentences arbitrales ont fait éclore une jurisprudence contradictoire et incohérente;

Le statut du travail tel qu'il est envisagé, institue l'échelle mobile des salaires sous la direction et le contrôle des arbitres;

Les patrons de la circonscription, la plupart indépendants des grands groupements patronaux, sont à la tête, non d'entreprises anonymes, mais d'entreprises personnelles dans lesquelles ils risquent leur nom et leurs propres capitaux;

Ayant à supporter le déficit éventuel au même titre que le bénéfice de leurs exploitations, ces patrons doivent garder la direction de celles-ci, à l'exclusion de toute intervention extérieure;

La plupart des chefs d'entreprises de la circonscription dirigent des entreprises non abritées dans lesquelles ils ont à tenir compte de la concurrence étrangère; celle-ci fixe un plafond aux frais généraux de tous ordres et notamment aux salaires, et ils peuvent seuls, mesurer la possibilité d'augmentation de ceux-ci.

La Chambre de commerce a, en conséquence, émis le vœu:

1° En ce qui concerne le projet de loi sur les procédures de conciliation et d'arbitrage: qu'il soit renoncé à l'application, par cette voie, du système de l'échelle mobile; qu'aucune sentence n'ait un effet rétroactif;

2° En ce qui concerne le projet de loi relatif au placement des travailleurs: que le patron, seul responsable de la question de son entreprise, garde la complète liberté de l'embauchage et du débauchage;

3° En ce qui concerne le projet de loi sur la grève: que celle-ci demeure considérée comme une rupture du contrat du travail; que l'occupation des usines, des chantiers, des bureaux demeure considérée comme illégale; que le Gouvernement renonce à tolérer la neutralisation des locaux du travail qui constitue une limitation abusive du droit de propriété; que les droits des minorités qui veulent travailler soient respectés;

4° En ce qui concerne le projet de loi relatif aux conventions collectives du travail: que seules soient reconnues valables, les conventions librement consenties; que soit évitée toute généralisation de celle-ci qui ne tiendrait pas compte des situations particulières régionales ou locales.

PEIGNEZ VOUS-MÊME au NOVEMAIL, Richmond, Tourcoing. Conces. exclus. 637

Un vœu au sujet de la semaine de quarante heures

Au cours de sa récente réunion mensuelle, la Chambre de commerce de Tourcoing, a émis le vœu suivant :

« Considérant que les citoyens instruits de la situation économique de ce pays sont unanimes à demander l'assouplissement de la loi de 40 heures.

» Que M. Daladier, vice-président du Conseil des ministres, en a reconnu le bien-fondé pour l'industrie nationalisée.

» Qu'on ne saurait créer deux régimes différents, l'un pour l'industrie de guerre, l'autre pour l'industrie privée.

» Considérant que l'ensemble de la production française a besoin de l'assouplissement de la loi de 40 heures, la Chambre de commerce, émet le vœu :

« Que la loi de 40 heures soit aménagée et mise en harmonie avec les nécessités du commerce et de l'industrie du pays. »

DRAPERIES nouveautés pour complets - V. LEDUC, 15, Place de la République, d

L'augmentation du nombre des chômeurs

Les chiffres officiels concernant le nombre de chômeurs à Tourcoing, indiquent pour le mois de février, une nouvelle augmentation.

Le nombre total pour ce mois, s'élève, en effet, à 20.500 contre 19.100 pour le mois précédent.

Il convient de remarquer que le nombre des chômeurs complets a subi une diminution (1.800 en février contre 2.680 en janvier); mais, par contre, les chômeurs partiels sont des plus nombreux, ainsi qu'on peut le constater dans les chiffres suivants (le premier nombre est celui du mois de janvier, le second, celui du mois de février):

Chômant trois jours: 2.300—3.600; chômant deux jours: 4.800—4.400; chômant un jour et demi: 450—880; chômant un jour: 8.600—9.500; chômant un demi-jour: 240—280.

Si l'on se reporte à la situation des années précédentes, on peut se consoler en remarquant que nous n'avons pas encore atteint les chiffres critiques de 1935 et 1936.

Pour 1935, le nombre des chômeurs totaux, à Tourcoing, qui était de 2.943, la semaine du 3 au 8 décembre 1934, allait en s'accroissant jusqu'à la semaine du 18 au 23 mars, où il a atteint son point culminant: 4.193.

A partir de cette date, la courbe des chômeurs complets allait en descendant avec, de temps à autre, une faible hausse.

A dater de la semaine du 10 au 15 juin 1935, où il était de 3.147, le nombre des chômeurs a subi une diminution considérable.

Il n'atteignait plus, durant la semaine du 28 octobre au 2 novembre, que 1.690 et depuis, il y eut une légère augmentation.

Pour la semaine du 16 au 21 décembre 1935, on enregistrait 1.844 unités contre 3.053 à la même époque, en 1934.

Pour 1936, diminution irrégulière du nombre des chômeurs totaux, depuis le mois de février de cette année jusqu'aux semaines du 3 au 8 août et du 10 au 15 août, où il a atteint le nombre de 2.489.

De cette date, le nombre décroissait irrégulièrement, mais de façon très sensible et, pendant la semaine du 26 décembre au 2 janvier 1937, il n'était plus que de 1.197 (contre 1.905) à la même époque de l'année 1936.

Pour 1937, il y avait, au début de l'année, 1.210 chômeurs totaux. Jusqu'en juin, environ un millier.

De juin à novembre, 950 et 896 au début d'octobre. Depuis cette date, augmentation régulière pour rejoindre sensiblement en fin d'année la situation du début de celle-ci.

Ainsi que nous l'indiquions plus haut, une hausse brutale s'est révélée en début de 1936 et le mois de février marque une diminution sensible, mais seulement pas ce qui regarde les chômeurs complets.

SŒURS D'ARMES passera au Ciné-Théâtre, ce jeudi, en matinée à 14 h. 15 et en soirée, à 20 h. 15. 26182

A la Fédération des Anciens Combattants (UNC)

Groupe de la Croix-Rouge. — Ce groupe a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Delcourt, président, qui, ouvrant la séance, salue la mémoire des disparus et fait observer une minute de silence.

M. Boucker, secrétaire, présente un brillant rapport sur l'activité du groupe, au cours de l'année écoulée : c'est d'abord le « carnet du jour », puis le rappel des manifestations : sorties, concours, actions charitables, et il fait connaître que le montant des diverses distributions effectuées auprès des camarades appartenant au groupe s'élève à près de 25.000 fr.

Ce chiffre souligne la nécessité qu'il y a à faire constamment appel au concours matériel de tous ceux qui peuvent apporter un soulagement à la misère d'autrui.

Le trésorier, M. Noppe, détaille toutes les opérations financières, démontrant plus spécialement l'importance de l'œuvre, qu'il s'agisse des secours aux malades, aux familles nombreuses, aux ascendants, aux chômeurs, primes de naissance, de décès, de Noël, mandats aux jeunes soldats, etc., résultats magnifiques, surtout si l'on tient compte des difficultés présentées par la situation générale des affaires.

Le trésorier ne manque pas d'exprimer sa gratitude envers tous ceux qui, au cours de 1937, ont bien voulu aider la commission : commerçants, industriels, membres honoraires, pensionnés même.

M. Delcourt remercie comme il convient les deux rapporteurs, puis un membre du groupe fait une intéressante causerie sur la formalités à accomplir pour l'établissement des feuilles de déclaration d'impôts.

Après l'examen de questions secondaires, inscrites à l'ordre du jour, il est procédé au renouvellement partiel de la commission : tous les membres sortants sont réélus.

Groupe des Phalempins. — Demain, vendredi, à 8 h. 15, réunion de tous les membres du groupe, en l'église Notre-Dame de Lourdes, pour assister aux funérailles de M. Jules Haquette, porte-drapeau du groupe.

Le concert d'hiver de l'Harmonie municipale

L'Harmonie municipale de Tourcoing ouvrira la série des concerts d'hiver offerts par les sociétés locales à leurs membres honoraires et aux familles des membres actifs.

Cette soirée de gala aura lieu le samedi 19 mars, à 20 h., au Théâtre municipal.

Le programme comprend une partie musicale par l'Harmonie municipale ; l'audition de Mme Andrée Hauth, cantatrice et l'interprétation par des artistes des grands théâtres parisiens, de la spirituelle et charmante comédie « Le Docteur Knock ».

Cette soirée marquera parmi les plus belles de celles organisées par notre brillante société locale, et l'on peut assurer qu'il y aura foule au Théâtre municipal ce soir-là.

Comment sauver la paix ?

M. Jean Catrice donnera dimanche prochain, à 9 h. 30, dans la grande salle du « Café de Mons-en-Barœul », Grand'-Place, une conférence sur la situation internationale.

Le distingué conférencier se propose de faire un tour d'horizon sur les dangers de conflit qui existent dans le monde entier et les complications diplomatiques de ces dernières semaines.

C'est tout le problème de la paix mondiale qui se trouvera ainsi posé.

Tous ceux, à quelque parti qu'ils puissent appartenir, que préoccupe si légitimement la situation présente, voudront se documenter sur cette grave question.

Entrée facultative : rue de Lille.

Les dames sont instamment invitées.

Un ordre du jour du Syndicat des ouvriers boulangers et porteurs de pain (C.G.T.)

On nous prie d'insérer:

Les ouvriers boulangers et porteurs de pain de Tourcoing et environs réunis, en assemblée générale, mercredi à la Maison du Peuple élèvent une protestation contre la lenteur apportée par les artisans boulangers, coopératives, ainsi que par les pouvoirs publics pour l'augmentation de leurs salaires qui n'ont pas été augmentés depuis novembre 1936.

Les ouvriers boulangers et porteurs de pain signalent à l'opinion publique qu'ils travaillent pour un salaire de manœuvre depuis 1936, ils ont comme salaire pour 50 heures de travail au minimum 270 frs par semaine.

Tous les ouvriers boulangers et porteurs de pain y compris les apprentis se déclarent prêts à répondre à tout mot d'ordre émanant de leur organisation syndicale, pour défendre leurs salaires et faire appliquer les 40 heures.

L'assemblée générale de l'Amicale Colbert

Les anciens élèves de l'Institut Colbert tiendront leur assemblée générale annuelle dimanche prochain, à 10 h. 30, salle de l'amphithéâtre de l'Institut Colbert, 16, rue de Gand.

A l'ordre du jour figurent le renouvellement partiel de la commission, le rapport moral du secrétaire général, le compte rendu financier, la distribution des prix du concours de jeux.

Une importante tombola clôturera la réunion.

Le drame franco-italien

La section de la Fédération nationale catholique de la paroisse Notre-Dame organise pour ce jeudi, à 20 h. 15, au

LOTERIE DES RÉGIONS LIBÉRÉES
SÉRIE 5
5 MARS Béthune
SÉRIE 6
PREMIERS JOURS D'AVRIL Verdun

QUI QUE VOUS SOYEZ, EMPLOYÉ OU EMPLOYEUR, VOUS AUREZ TOUJOURS BESOIN DES ANNONCES. LISEZ-LES !

EN PLEINE NUIT, DEUX AUTOMOBILES ENTRENT EN COLLISION AU CARREFOUR DU CROISÉ-LAROCHE

Cinq personnes légèrement blessées

La voiture tamponneuse après l'accident (Ph. J. de Rx.)

Dans la nuit de mardi à mercredi, vers 3 heures, M. Georges Chardin, 34 ans, garagiste à Flers-Breucq, 44, avenue de la République, se dirigeait en automobile vers Roubaix, venant de Lille. Dans sa voiture avaient pris place un ami, M. Denis, de Roubaix, ainsi que le fils et les deux filles de ce dernier.

Arrivé au carrefour du Croisé-Laroche, M. Chardin emprunta l'embranchement de droite lorsque brusquement, à quelques mètres de l'endroit où les voies des tramways Mongy Lille-Tourcoing et Lille-Marcq traversent la chaussée, sa voiture alla s'emboutir sur l'arrière d'une autre auto, dirigée elle aussi vers Roubaix.

Cette seconde voiture était pilotée par M. André Sabbe, 50 ans, assureur, demeurant rue Neuve, 39, à Meulebeke (Belgique), qu'accompagnaient son frère et un ami. Le choc fut très violent. Tandis que la voiture tamponnée avait le pont-arrière disloqué, l'auto tamponneuse avait son avant défoncé, la direction cassée, et les vitres brisées.

Si M. Sabbe et ceux qui l'accompagnaient se tirèrent indemnes de l'accident, il n'en fut pas de même des occupants de la seconde voiture qui furent quelque peu contusionnés, en particulier M. Chardin qui eut la langue sectionnée.

Les blessés furent transportés aussitôt à la pharmacie Joly, place des Trois-Villes, où M. le docteur Delescluse, de Marcq, vint leur prodiguer des soins.

Pendant ce temps, la police, alertée, envoyait sur place M. Mahieu et l'agent Cabuzot qui procédèrent aux premières constatations, ainsi que Me Chavatte, huissier à Marcq.

M. Desrumaux, commissaire de police, a ouvert une enquête pour établir nettement les circonstances de cet accident, les automobilistes n'étant pas d'accord sur la façon dont il s'est produit.

• Feuilleton du « Journal de Roubaix » du jeudi 3 mars 1938. — N° 20. •

JUSTICIÈRE

PAR henri Germain

— Je suis, Madame, très flatté de votre démarche, mais il m'est difficile, pour l'instant, de vous répondre... il me faudrait auparavant consulter ma femme.

Mme de Blesmes était trop perspicace pour ne pas comprendre tout de suite où voulait en venir l'industriel.

— Permettez-moi, Monsieur, objecta-t-elle, de vous dire qu'en l'occurrence Mme Mareuil n'a pas besoin d'être consultée. Elle a, il me semble, accepté déjà tacitement cette union, par cela même qu'elle a toujours encouragé les sentiments de mon fils pour Thérèse.

» De reste, alors de notre dernière entrevue, elle m'a dit elle-même qu'elle consentait de grand cœur à une union, dès que c'était à vous de décider... en dernier ressort.

Mareuil vit qu'il fallait adopter une autre tactique.

Il se montra alors ce qu'il était réellement, le brasseur d'affaires pour qui les billets de banque priment toute considération de sentiment ou de convenances.

— Puisqu'il m'appartient, fit-il, de décider comme vous le dites, Madame, en dernier ressort, je vais poser le principe de quelques objections qui me paraissent justes parce qu'avant tout je suis père et que je tiens à assurer le bonheur et le... bien-être de ma fille.

» Vous n'ignorez pas que Thérèse aura une dot fort intéressante. Je ne vous en rappellerai pas le chiffre.

Mme de Blesmes eut un tressaillement douloureux, mais elle se contint.

— D'autre part, continua Mareuil, votre fils Jean possède une situation... mettons gentille ; c'est, j'en conviens, un garçon de grand avenir... Vous possédez en propre quelque fortune.

» Evidemment, tout cela n'est pas mal ; cependant, croyez-vous que moi, le père de l'intéressée, je vois pour ma fille une petite vie calme, presque pauvre ? Habituée au luxe, dépensant sans compter parce qu'elle n'a pas besoin de le faire, Thérèse souffrira lorsque les premiers épanchements passés, elle se verra obligée de restreindre ses plaisirs, de compter avec sa cuisinière et tenir la main au gaspillage domestique.

» Non, voyez-vous, Madame, je crois, je suis sûr même que ce serait rendre un mauvais service à votre fils et à Thérèse que de les unir.

» Pour ma part, je vois clairement mon devoir et, quoique j'eusse été fort honoré d'avoir mon secrétaire pour gendre, je dois renoncer à ce projet en considération de la différence qui existe entre la situation de Jean de Blesmes et celle de Thérèse Mareuil.

L'argument atteignit comme un soufflet la mère de Jean.

Elle pâlit, elle se leva, chancelante, mais stoïque, droite dans sa robe sombre, écrasant l'industriel demeuré dans son fauteuil d'un regard de dédain.

— Monsieur, dit-elle, il n'existe pas, que je sache, de différence de monde, ni de milieu entre la famille Mareuil et la famille de Blesmes.

» Le nom de mon mari est sans tache; il fut celui d'un galant homme et d'un homme de cœur, et quels qu'aient pu être les hauts faits de la famille Mareuil ils n'ont rien à envier au passé honorable des miens.

» Vous nous reprochez notre faible fortune, je veux bien admettre cette raison à votre refus. Cependant, je suis mère avant tout et, malgré la dureté de vos paroles, Monsieur, je suis prête... pour le bonheur de mon fils, à lui céder de mon vivant tout ce qui m'appartient.

Et Mme de Blesmes eut pour Jean un de ces regards où se lisait tout ce qu'un cœur de mère peut éprouver de douleur et de tendresse.

Devant le refus brutal de son patron, Jean n'avait pu maîtriser son désespoir.

Des larmes, qu'en son amour-propre il essayait vainement de refouler, jaillissaient de ses yeux perdus en un abîme de pensées désespérées.

La touchante proposition de sa mère lui arracha pourtant un cri de révolte.

— Oh ! non maman, s'écria-t-il, non, et toi... que feras-tu ?

Mais Mme de Blesmes, le repoussant avec douceur, continuait :

— Je donnerai à Jean la jouissance entière de mes biens ; jointe à sa situation chez vous, je présume que sa fortune sera pour le moins égale à la dot de votre fille.

» Dans ces conditions, vos objections n'ont plus de valeur.

Mareuil ne put s'empêcher d'admirer sincèrement ce sacrifice, que seule une mère pouvait faire.

Il n'en demeura pas moins inflexible.

— Je ne voudrais pas, dit-il, être la cause de votre malheur, Madame ; et puis, d'ailleurs, j'ai pour Thérèse des vues beaucoup plus élevées et, je vous le répète, je ne puis vous donner satisfaction.

Ayant dit cela, il se leva.

C'était un congé.

Mme de Blesmes était à la fois outrée du cynisme de cet homme et soulagée à l'idée d'avoir tout tenté pour réaliser le vœu de son fils.

Maintenant, elle ne pouvait rien se reprocher. Jean, prostré dans son fauteuil, n'avait pas bougé lorsque Mareuil s'était levé.

Sa mère lui toucha doucement l'épaule. Il leva les yeux vers elle, l'implorant encore comme un croyant implore, au milieu des pires douleurs, le Dieu d'espérance de ses maux.

Mais Mme de Blesmes eut un regard qui lui montra bien que tout espoir était superflu. Alors, le jeune homme se redressa.

Sur le point de sortir du salon, il eut la tentation de se jeter aux pieds de l'industriel pour le conjurer, le supplier encore une fois, mais il rencontra le regard fier et énergique de sa mère.

Il y lut le frein, la retenue qu'imposant l'amour-propre, l'orgueil, l'usage du monde.